

AGC du LOT
430 AVENUE JEAN-JAURES
BP CS 60199 46004 CAHORS CEDEX 9

Tel : 0565232230
Fax : 0565232239

Client : 10338

FACTURE

Date : 02/10/2025 Pièce n° : **00260001574**
Dossier suivi par : CELINE MARCOU

SD : 865018231056157



LA POSTE

786
2 0

GAEC DU MAS DE BREL
4075 ROUTE DU CAUSSE
MAS DE BREL
46160 SAINT SULPICE

DESIGNATION	QUANTITE	UNITE	P.U. H.T.	TVA	MONTANT H.T.
PRESTATIONS COMPTABLES 2025					
Exercice : du 01/01/2025 au 31/12/2025					
Comptes annuels et accompagnement (ARAST)	1,00	U	2 973,00	20,00%	2 973,00
- saisie des factures par l'AGC					
- clôture/établissement des comptes annuels					
- BA, réel					
- TVA - liasse et déclarations fiscales					
- conseil d'entreprise et de gestion niveau SECURITE					
- suivi sociétaire standard					
Echéancier :					
LIBELLE ECHEANCE	DATE	Montant TTC			
Prélèvement	28/10/2025	891,90			
Prélèvement	28/01/2026	891,90			
Prélèvement	28/04/2026	891,90			
Prélèvement	28/07/2026	891,90			

TVA	BASE H.T.	TAUX	MONTANT TVA
VN	2 973,00	20,00	594,60

Montant total TTC : 3 567,60 €

NET A PAYER : 3 567,60 €

Cette facture sera prélevée sur votre compte :
11206 00083 00968882163 63

COUPON A JOINDRE A VOTRE REGLEMENT
CLIENT : AGC46 / 10338 / FI
FACTURE : 00260001574 du 02/10/2025
NET A PAYER : PRELEVE

TVA acquittée sur les encaissements.
Passé le délai de 1 mois application d'intérêts de retard égal à 3 fois le taux d'intérêt légal.
Pas d'escompte pour paiement comptant.
« Aux termes des Art. L. 441-6I al.12 et D. 441-5 al.12 du code du commerce - Pour tout paiement après la date d'échéance, une indemnité forfaitaire de 40 € sera appliquée afin de couvrir les frais de recouvrement. »